

551.4.- RM/pw

NOTICE

Conformément à ce qui avait été prévu, j'ai adressé, le 13 novembre, à Madrid, à l'occasion d'un déjeuner (business-lunch), un exposé aux personnes présentes, sur le problème qui s'est posé récemment, de la création d'une Chambre de Commerce suisse en Espagne. Tous ceux de nos compatriotes susceptibles de s'intéresser à cette question avaient été convoqués par circulaire.

Quarante-cinq membres de la colonie suisse de Madrid, appartenant en grande majorité à la direction d'entreprises suisses installées à Madrid, assistaient à cette réunion. Je leur ai fait part des circonstances dans lesquelles l'idée d'une chambre de commerce était née ainsi que du développement auquel cette idée avait donné lieu jusqu'à ce jour, notamment en ce qui concerne les réactions des milieux industriels et économiques suisses consultés, réactions qui avaient été recueillies par l'Union des Chambres de Commerce Suisses à l'étranger, à Zurich et communiquées par ses soins à l'Ambassade.

Ayant eu précédemment l'occasion à plusieurs reprises de sonder l'opinion de certains compatriotes résidants à Madrid et jouissant de situations en vue dans le milieu des affaires, je ne m'étais pas attendu à ce qu'une proposition tendant à la création d'une Chambre de Commerce rencontre au sein de mon auditoire un accueil enthousiaste. En fait cet accueil a été, je regrette de devoir le dire, moins que chaleureux.

Le projet dont il s'agit a fait l'objet de nombreuses critiques et objections dont les principales peuvent se résumer comme suit:

1.- Les dirigeants des filiales à Madrid de grandes entreprises suisses considèrent dans l'ensemble que si une Chambre de Commerce aurait pu rendre des services à leurs sociétés respectives il y a une quinzaine d'années ou davantage, c'est-à-dire à l'époque où ces dernières se heurtaient à de nombreuses difficultés en Espagne, en revanche aujourd'hui elle ne présenterait, de leur point de vue, plus grand intérêt. En effet depuis lors ces entreprises sont parvenues par leurs propres moyens à surmonter leurs obstacles, obstacles qui d'ailleurs entre temps ont en grande partie disparu. En outre les sociétés en question disposent aujourd'hui de leur propre service d'information et peuvent recourir aux interventions de l'Ambassade auprès des Autorités espagnoles lorsqu'elles en éprouvent le besoin. Ces entreprises sont d'ailleurs pour la plupart déjà affiliées à plusieurs chambres de commerce étrangères ou espagnoles et à en croire mes interlocuteurs, ces affiliations, malgré des cotisations importantes, s'avèrent inutiles. En conséquence ces mêmes personnalités dirigeantes estiment qu'à leur point de vue une chambre de commerce suisse ne s'impose pas. Si toutefois la colonie décidait d'en créer une, elle pourrait compter sur une certaine contribution financière de la part des dites sociétés.

2.- Quelques unes des personnes présentes parmi les plus représentatives, ont manifesté clairement leur désapprobation à l'égard de ce projet en relevant que la colonie suisse de Madrid se trouve placée actuellement devant des problèmes plus importants, plus urgents et tout à la fois coûteux, notamment ceux que constituent la création d'une Ecole Suisse et la construction d'un nouveau Cercle. Si dès lors un effort de financement s'impose, c'est avant tout à la réalisation de ces deux buts qu'il doit être consacré.

3.- La remarque a été faite par le Directeur d'une grande entreprise, qu'une Chambre de Commerce Suisse n'aurait

à ses yeux de valeur que si elle était en mesure d'offrir davantage à ses membres que celles qui existent déjà dans d'autres pays. Cette manière de voir a rencontré d'assez nombreuses approbations.

4.- Une des principales observations formulées par plusieurs des personnes présentes a été qu'il serait exclu d'entreprendre à Madrid ou à Barcelone une action concrète en vue de créer une Chambre de Commerce sans savoir exactement au préalable sur quelle contribution financière il serait possible de pouvoir compter de la part des intéressés en Suisse. Si par conséquent les banques ou d'autres organismes en Suisse voient un intérêt à la création d'une Chambre de Commerce Suisse en Espagne, il conviendrait qu'ils commencent par préciser dans quelle mesure ils sont disposés à l'appuyer financièrement.

Afin de tirer au clair qui, parmi les quarante-cinq présents manifestait en principe de l'intérêt pour une Chambre de Commerce, il a été procédé finalement à un scrutin à main levée; dix-sept personnes se sont exprimées positivement.

La question fut alors soulevée de savoir qui, sur ces dix-sept personnes, accepterait de participer à un groupe d'étude, or ce n'est pas sans peine qu'il a été possible de recueillir les noms de deux candidats prêts à assumer cette tâche.

En principe il a été convenu que ces deux messieurs procéderaient au cours des trois ou quatre prochains mois à un examen des conditions dans lesquelles une Chambre de Commerce serait en mesure de fonctionner à Madrid ainsi que des objectifs qui devraient lui être fixés. C'est la seule conclusion à laquelle il ait été pour le moment possible d'aboutir.

Au cours de cette séance et à plusieurs reprises, j'ai eu l'impression que mes interlocuteurs reprochaient à l'Ambassade de vouloir faire pression sur la colonie pour l'amener à prendre une décision positive; j'ai donc dû souligner que je n'avais eu d'autre intention que celle d'exposer aux personnes présentes les bases d'un projet dont je

n'étais pas l'auteur et dont je n'avais pas pris l'initiative en ajoutant toute fois que bien entendu et s'il y avait lieu, l'Ambassade serait prête à aider dans la mesure de ses compétences et de ses moyens à la réalisation dudit projet.

Mon impression est que en dehors du personnel de quelques grandes entreprises suisses qui exercent leur activité à Madrid, il n'existe pas dans notre colonie un effectif suffisant de compatriotes qui auraient intérêt à voir se créer une Chambre de Commerce. La communauté suisse de Madrid peut se diviser en deux catégories de membres - ceux qui font partie à tous les niveaux des filiales suisses mentionnées plus haut dans ce rapport et d'autre part les indépendants c'est-à-dire quelques centaines de personnes âgées dont la plupart sont retirées des affaires - Font exception quelques commerçants en articles d'horlogerie surtout, qui poursuivent encore leur activité.

Je pense que dans le cas d'une Chambre de Commerce mixte dont pour le moment notre colonie ne semble pas envisager l'existence, on trouverait en revanche parmi les importateurs espagnols de produits suisses, un intérêt certain pour la création d'une Chambre de Commerce hispano-suisse en Espagne.

Le cas de Barcelone est encore à étudier. M'étant rendu dans cette ville il y a une dizaine de jours pour un très bref séjour, (il s'agissait des cérémonies organisées à l'occasion du cinquantenaire de l'Ecole Suisse) j'ai pu prendre quelques contacts avec des membres importants de notre colonie et mon impression n'est pas très différente de celle que j'ai recueillie à Madrid, c'est-à-dire qu'elle est négative. Je prierai néanmoins notre Consul Général M. Berla, d'approfondir le problème et de me faire part de ses conclusions.

Madrid, le 17 novembre 1969.